



## CAMPO FESTIVAL

Concerts, spectacles, divertissements...  
Restauration sur place - Entrée gratuite



## FÊTE NATIONALE

Place de la mairie et parc de la Vesle  
De 18h à 23h30



## FORUM DES ASSOCIATIONS

En collaboration avec les associations de Sillery  
Salle des sports - Ouverture à 18h

### ACCUEIL DE LOISIRS

Du 10 juillet au 4 août

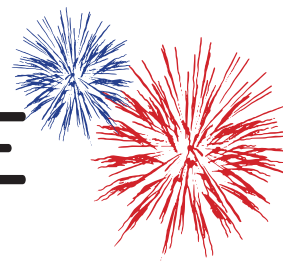
Durant l'été,  
continuez à suivre l'actualité de Sillery  
sur le site Internet et l'application.

**Bonnes vacances à tous**

# FÊTE NATIONALE

*En cas de pluie,  
rendez-vous au gymnase*

**Jeudi 13 juillet**



**18H00**

Parc de la Vesle

Concours de pétanque à 2

**18H00**

Place de la mairie

Kermesse pour  
les enfants,  
Jeux traditionnels  
pour les adultes

**19H30**

Place de la mairie

Repas tiré du sac  
Barbecues à disposition.  
**Bal populaire  
avec le groupe  
La Dent Rose**

**23H15**

Place > Parc

Retraite aux  
flambeaux  
et  
Feu d'artifice

## BATEAU NIGHT & DAY

**Du 12 au 23 juillet 2023**



Stationné derrière l'écluse, face au Jardin Sauvage,  
le "Bateau NIGHT & DAY" propose de vous rencontrer  
pour partager une ambiance bateau  
autour de thèmes culturels divers.

**Entrée gratuite**  
Infos : [nadboat.com](http://nadboat.com)

**Soirée conviviale Bar & Terrasse**  
de 18h à 23h  
12, 13, 14, 16, 18, 19, 20, 21 et 23 juillet

**Après-midi conviviale Bar & Terrasse**  
de 14h à 18h  
15, 16, 22 et 23 juillet

**Visite du bateau en famille**  
En matinée  
15 et 22 juillet

**Soirée cinéma ou concert**  
En soirée  
15, 17, 19 et 22 juillet

**MAIRIE DE SILLERY** Lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 08h30 à 12h et de 16h à 17h30  
Samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

03.26.49.10.04  
[mairie@sillery.fr](mailto:mairie@sillery.fr)  
[www.sillery.fr](http://www.sillery.fr)

**FERMÉ  
LE JEUDI**

Scannez  
les QR codes  
grâce à  
l'application  
sillery



**C'est quoi ?** Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez partir en vacances. Départ 18:25 propose toute l'année un large choix de séjours adaptés à vos envies et à votre budget !

En plus des tarifs avantageux proposés sur le site [depart1825.com](http://depart1825.com), vous pouvez bénéficier d'une aide de l'ANCV. Elle finance **jusqu'à 80% du coût de votre séjour**, dans la limite de 250 € par personne et par an. Elle est directement déduite du prix à payer, avec 50 € minimum restant à votre charge.

**Pour qui ?** Tout jeune résidant en France de 18 à 25 ans à la date du départ peut réserver un séjour.

L'aide financière est attribuée sous condition de **ressources** ou de **statut** :

#### RESSOURCES ——— ou ——— STATUT

Attester d'un Revenu Fiscal de Référence inférieur à 17 280€/an pour 1 part fiscale (dans votre avis d'imposition ou celui de votre foyer)

Être soit :

- Le titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours ou échu depuis moins de 3 mois ;
- Le titulaire d'un contrat de professionnalisation en cours ou échu depuis moins de 3 mois ;
- L'étudiant bénéficiaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ;
- Le titulaire d'un emploi d'avenir ;
- Le titulaire d'un contrat de génération ;
- Le bénéficiaire d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ou le signataire d'un Contrat d'Engagement jeunes (CEJ) ;
- L'élève d'une école de la deuxième chance ;
- Le bénéficiaire de l'aide sociale à l'enfance ;
- Le volontaire en service civique dont la mission est en cours ou terminée depuis moins d'un an.

Rendez-vous sur  
[depart1825.com](http://depart1825.com)

**À noter :** il n'y a pas de dossier à déposer : il suffit de réserver un séjour en indiquant que vous souhaitez bénéficier du dispositif lorsque cela vous sera demandé. Une fois vos pièces justificatives transmises, et contrôlées, l'aide sera directement déduite du prix à payer pour les participants éligibles. Vos pièces justificatives seront contrôlées sous 48 heures maximum.

**À savoir :** vous pouvez partir en couple et avec des amis ayant entre 18 et 25 ans. Dans ce cas, les personnes ne répondant pas aux critères n'auront pas droit au soutien financier mais profiteront de prix accessibles pour les séjours proposés. Si vous êtes rattaché(e) à la déclaration fiscale de vos parents, votre éligibilité dépendra de leur revenu fiscal de référence.

#### FRANCE SERVICES SILLERY

2 rue du pressoir  
51500 SILLERY

Tél : 03.26.07.29.17  
Mail : [franceservices@sillery.fr](mailto:franceservices@sillery.fr)

Site : [franceservices.sillery.fr](http://franceservices.sillery.fr)

Lundi 10h/12h - 14h/19h  
Mardi 10h/12h - 13h/19h  
Mercredi 9h/12h - 14h/17h  
Jeudi 10h/12h - 15h/17h  
vendredi 10h/13h - 15h/17h

#### FRANCE SERVICES

2 rue du pressoir  
51500 SILLERY  
Tél : 03.26.07.29.17  
[franceservices@sillery.fr](mailto:franceservices@sillery.fr)

lundi 10h/12h - 14h/19h  
mardi 10h/12h - 13h/19h  
mercredi 9h/12h - 14h/17h  
jeudi 10h/12h - 15h/17h  
vendredi 10h/13h - 15h/17h

#### PHARMACIES DE GARDE

Par téléphone 3237 ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

A.D.M.R

1 place de l'Europe - 51500 SILLERY  
Tél : 03.26.61.74.31  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30  
et le jeudi de 9h à 12h

#### ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous  
au 03.26.97.00.94.  
RDV à la mairie de Sillery

#### MARCHÉ

Tous les vendredis de 9h à 12h.  
sur la place de la mairie.

#### INFIRMIÈRES DE GARDE

Permanence infirmière :  
Résidence du port 6F rue du Canada  
de 9h à 9h30 en semaine.  
Soins : prendre RDV au 06.77.02.04.64

#### MESSES

Retrouvez toutes les dates sur  
[www.catholique-reims.fr](http://www.catholique-reims.fr)